

Le soutien aux projets

est simplifié

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les flux financiers entre les œuvres protestantes suisses sont simplifiés. Chaque œuvre effectue dorénavant sa propre collecte et les dons pour les projets et programmes lui sont versés directement. Le mandat de recherche de fonds attribué jusqu'ici à *Pain pour le prochain* prend fin.

Qu'est-ce qui change pour les paroisses ?

Comme précédemment, vous pouvez choisir les projets que vous désirez soutenir dans le cahier de projets. La nouveauté est le compte sur lequel les dons sont versés. Le montant de votre soutien n'est plus transféré à *Pain pour le prochain*, mais est versé directement à l'œuvre bénéficiaire. Les coordonnées postales sont indiquées dans le cahier de projets.

Pourquoi *Pain pour le prochain* ne récolte-t-elle plus de fonds pour les œuvres partenaires ?

Le contexte ecclésial et le marché des dons ont connu des changements fondamentaux ces 50 dernières années. Autrefois, cela faisait sens d'avoir un organe de récolte de fonds commun pour toutes les œuvres protestantes, mais aujourd'hui les flux financiers directs ont la préférence, car ils sont plus transparents, plus efficaces et meilleur marché. Afin de répondre à ces changements, le Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) a décidé de mettre un terme à la clé de répartition à partir du 1^{er} janvier 2021. Ainsi, les dons destinés à un projet sont alloués directement à l'œuvre partenaire bénéficiaire et ne transitent plus par *Pain pour le prochain*. La clé de répartition utilisée pour les dons non affectés a été abolie. De ce fait, *Pain pour le prochain* assume seule tous les frais liés à la Campagne œcuménique.

Pour quels projets les paroisses peuvent-elles à l'avenir récolter des fonds pendant la Campagne œcuménique ? Et comment doivent-elles verser leurs dons ?

Les paroisses peuvent faire des collectes avec le matériel de la Campagne œcuménique pour les projets des organisations qui figurent dans le cahier de projets. Pour les paroisses, il n'y a pas de changement si ce n'est qu'elles versent directement leurs dons à l'œuvre de leur choix. Elles peuvent tou-

jours collecter des dons pendant la Campagne œcuménique pour un projet ou une œuvre de leur choix.

Tant que les paroisses collectent des fonds pour les projets des œuvres figurant dans le cahier de projets – ou pour ceux d'*Action de Carême* ou d'*Être Partenaires* – elles peuvent utiliser le matériel de la Campagne œcuménique, le nom *Pain pour le prochain* ou le terme Campagne œcuménique. Par contre, l'utilisation du nom et des documents de la Campagne œcuménique de *Pain pour le prochain* pour une collecte destinée à des projets ou des organisations qui ne sont pas présentés dans le cahier de projets n'est pas correcte et donc interdite.



Le soutien aux projets est simplifié: récolte de fruits de palmier à huile dans un village du Bénin. | ©PPP

Pain pour le prochain

Avenue du Grammont 9 | 1007 Lausanne
T 021 614 77 17 | ppp@bfa-ppp.ch
www.ppp.ch | CCP 10-26487-1



**BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI**

